



RAPPORT ANNUEL

2004-2005

DU

CREM
Conseil Régional de l'Environnement Mauricie

TABLE DES MATIÈRES

<i>MOT DU PRÉSIDENT</i>	2
<i>MEMBRES DU CRE MAURICIE 2004-2005</i>	4
<i>Membres du conseil d'administration</i>	4
<i>Autres membres</i>	5
<i>La permanence</i>	7
<i>BILAN DE L'ANNÉE 2004-2005– RAPPORT D'ACTIVITÉS</i>	8
<i>Gestion et fonctionnement – Action par le CRE</i>	8
<i>Recommandations découlant des États généraux de l'environnement</i>	10
<i>Date des réunions du CRE Mauricie</i>	12
<i>PLAN D'ACTION DU CRE MAURICIE 2005-2006</i>	13
<i>Mission du CRE Mauricie</i>	13
<i>Mandats du CRE Mauricie</i>	13
<i>Objectifs – Action par le CRE</i>	14

MOT DU PRÉSIDENT

M. ROBERT COMEAU



Il y a un an, c'était avec plaisir et fierté que j'acceptais la présidence du conseil d'administration du Conseil Régional en Environnement de la Mauricie. Je dois avouer que de chausser les souliers de la présidente sortante, madame Chantal Trottier, ne fut pas chose toujours facile.

La dernière année fut riche en rebondissements de toutes sortes, certains heureux mais d'autres problématiques. Beaucoup d'énergies ont dû être canalisées, en 2004, pour assurer la gestion financière du CRE. Le financement statutaire octroyé par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) nous a été accordé avec beaucoup de retard. La gravité du contexte fut telle que le conseil d'administration n'eut d'autre choix que de licencier temporairement le personnel et de mettre fin, durant plusieurs semaines, aux activités du CRE.

Comme le dit l'adage « les problèmes n'arrivent jamais seuls ». Ainsi, nous avons appris, à la fin de 2004, que l'entente avec la Maison de la Région concernant les avantages locatifs octroyés au CRE prendrait fin en 2005. Les membres du conseil d'administration et les employés ont donc relevé leurs manches et c'est dans la solidarité qu'ils ont vaincu l'adversité.

Dans un autre registre, je retiens, comme éléments les plus marquants de cette année, la participation du CRE à l'émergence du Regroupement pour l'environnement et les espaces naturels trifluviens (REGÉENT) ainsi que sa collaboration à l'organisation de la consultation publique effectuée en Mauricie par le ministre du DDEP concernant le plan de développement durable. Le CRE a également participé activement aux consultations sur les plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) organisées sur une grande partie du territoire de la Mauricie. Je ne peux ici passer sous silence le travail émérite de l'un de ses administrateurs monsieur Jean-François Mathieu qui a agi à

titre de président de la commission chargée de la consultation publique dans la MRC des Chenaux. Le CRE a également réaffirmé sa position dans un autre dossier environnemental d'envergure régionale, soit l'importance de préserver le caractère public du lieu d'enfouissement sanitaire de Champlain. Par sa présence, son travail et ses recommandations, le CRE a démontré, même en période difficile, l'importance de son rôle dans la mise en œuvre d'une gouvernance régionale axée sur le respect des principes de développement durable.

Mais, il reste du travail à faire pour les administrateurs en 2005. Ils devront poursuivre la recherche et le développement de nouvelles sources de financement autonome afin d'assurer la pérennité de l'organisation. Pour s'assurer que le développement économique de la Mauricie soit également en harmonie avec le bien-être environnemental de nos collectivités, des partenariats devront s'établir avec la Conférence Régionale des Élus. Il en est de même des échanges qui devront s'intensifier avec la Direction régionale du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs pour assurer le respect et l'application des normes environnementales sur l'ensemble du territoire de la Mauricie.

Je remercie tous les administrateurs et les membres du comité exécutif de leurs assiduités aux réunions, de leur engagement et de leur dévouement tout au long de l'année envers l'environnement et le CRE plus spécifiquement. Je tiens également à témoigner ma gratitude envers les partenaires du milieu pour la confiance qu'il démontre envers notre organisation, qui n'a malheureusement pas toujours les moyens de ses ambitions.

Enfin, je veux souligner le travail et le dévouement de notre personnel, soit Maryse Fortin et Patrick Simard. Malgré l'incertitude et les nombreux désagréments reliés à la situation économique que nous avons vécus cette année, ils ont fait preuve d'un très grand professionnalisme. Ils ont accepté de placer les intérêts de l'organisation au-dessus de leurs attentes personnelles. Félicitations, bravo et merci.



Robert Comeau

Président du CRE Mauricie

MEMBRES DU CRE MAURICIE 2004-2005

➤ *Membres du conseil d'administration*

Exécutif

Monsieur Robert Comeau
Président
Régie de gestion des matières
résiduelles de la Mauricie (RGMRM)

Monsieur Claude Trudel
1^{er} vice-président
Fédération de l'UPA de la Mauricie

Madame Renée Levasseur
2^{ème} vice-présidente
Conseil Central Cœur-du-Québec – CSN

Monsieur Sébastien Duchesne
Trésorier
Société d'aménagement et de mise en
Valeur du bassin de la Batiscan
(SAMBBA)

Monsieur Jean-François Mathieu
Secrétaire
Comité ZIP Les Deux Rives

Administrateurs

Monsieur Éric Morin
Individu

Madame Aude Dufresne
Association des propriétaires du lac
Mékinac

Madame Pierrette Doucet
Coalition des citoyens de Mékinac

Madame Rachel Racine
Bassin Versant Saint-Maurice

Madame Cécilia Protz
Démarche de revitalisation des premiers
quartiers de Trois-Rivières

Monsieur Dany Bellemare
Ressourcerie Centre-de-la-Mauricie

Monsieur René Goyette
Ville de Trois-Rivières

Monsieur Yvan Noël Guindon
Corporation pour le développement de
L'île Saint-Quentin

Madame Linda Lavoie
Individu

➤ ***Autres membres***

Membres organismes, entreprises

Monsieur René Charest
*Association forestière de la Vallée du
Saint-Maurice*

Monsieur Gilles Dumas
Syndicat enseignement des Vieilles-
Forges

Les Bois Recyclé Trois-Rivières 2003

Monsieur Gaétan Lebel
Amis du coteau de Picardie

Monsieur Jonathan Lambert
Groupement Forestier de Maskinongé-
Lanaudière inc.

MRC Maskinongé

Monsieur Daniel Fauteux
Daniel Fauteux environnement inc.

Monsieur Michel Bergeron
Les Consultants en environnement
Progestech inc.

Monsieur Yvon Thibault
Compagnie Abitibi-Consolidated du
Canada
Division Belgo

Madame Louise Corriveau
Comité ZIP du Lac Saint-Pierre

Madame Claire Gagné
Fédération québécoise de la Faune
Mauricie

Monsieur Donald Farrar
La Pourvoirie du lac Oscar inc.

Monsieur Mario Fontaine
Ville de Shawinigan

Membres individuels

Monsieur Roger Fortin

Monsieur Philippe Giroul

Monsieur Mitchell Marin

Madame Catherine Doucet

Madame Marie-Claude Héroux

Madame Isabelle Simard

Monsieur Claude Gervais

Madame Sophie Monnet

Monsieur Lomer Bourcier

Madame Lorraine Beaulieu

Monsieur Gilles Vaillancourt

Monsieur Michel Brière

Monsieur Yves Campagna

Madame Micheline Tremblay

Madame Carole Moisan

Madame Mariette Béliveau

Madame Lyne Otis

Madame Martine Grenier

Madame Natalie Gauthier

Monsieur Jean-Pierre Bourassa

Madame Geneviève Caron

Monsieur Hugues Boutet

Madame Auréa Champagne

Madame Liette Tremblay

Madame Michelle Boutet

Madame Chantal Trottier

Monsieur Camille Caron

Madame Monique Bournival

Monsieur Réal Dugré

Monsieur Maurice Powers

Monsieur Normand Périgny

Monsieur Étienne St-Jean

Madame Annie Morin

Monsieur Régis Lapierre

Madame Liette Moreau

Monsieur Michel Blais

Monsieur Denis McKinnon

Monsieur Luc Monfette

Monsieur Jacques Lambert

➤ ***La permanence***

M. Patrick Simard
Directeur

Mme Maryse Fortin
Secrétaire administrative

BILAN DE L'ANNÉE 2004-2005

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'année financière 2004-2005 a été marquée par un rapprochement encore plus prononcé entre le Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie et la population mauricienne. Les citoyens demandent de plus en plus assistance au CRE Mauricie dans les démarches qu'ils entreprennent ou qu'ils désirent entreprendre face à diverses problématiques environnementales qui les touchent.

La suspension des activités du Conseil régional de l'environnement Mauricie durant plus de deux mois, résultant des retards dans la réception des versements de la subvention statutaire, a toutefois limité la réalisation d'activités et l'atteinte de certains objectifs. Dans ce contexte, la gestion financière de l'organisme a donc été très exigeante.

Guidé par son plan action, le CRE Mauricie a réalisé différentes activités et actions qui lui ont permis de travailler à l'atteinte des objectifs de celui-ci. Le tableau ci-dessous vous présente, en lien avec leurs objectifs respectifs, les activités et/ou actions réalisées dans la dernière année:

<u><i>Gestion et fonctionnement</i></u>	<u><i>Action par le CRE</i></u>
Assurer la gestion courante de l'organisme.	<ul style="list-style-type: none">➤ Les documents nécessaires au renouvellement de la subvention statutaire ont été produits.➤ Les prévisions budgétaires 2004-2005 ont été révisées à quelques reprises, puis respectées;➤ Six rencontres du conseil d'administration et trois rencontres du comité exécutif ont eu lieu.➤ Les démarches nécessaires à l'exemption de la taxe d'affaires ont été effectuées auprès de la CMQ.

<u><i>Gestion et fonctionnement</i></u>	<u><i>Action par le CRE</i></u>
<p>(Suite)</p> <p>Assurer la gestion courante de l'organisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une demande de soumission a été faite auprès de trois firmes comptables de la région pour la vérification de la comptabilité de l'organisme. ➤ Une recherche a été faite dans but d'identifier un nouveau local. ➤ Mise à jour du site Internet. ➤ Accueil et encadrement de deux stagiaires.
<p>S'assurer que les différentes instances régionales et locales intègrent les préoccupations environnementales dans toutes les sphères d'activité du développement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE Mauricie a entamé des discussions avec la Conférence régionale des élus au sujet de la poursuite de l'élaboration de la grille d'analyse environnementale par projet. ➤ Il a participé aux travaux de la Commission sur la mise en place du Plan de gestion des matières résiduelles 2005-2008 de la ville de Trois-Rivières. ➤ Il a participé au forum forêt/environnement du processus d'élaboration du Plan quinquennal de la Conférence des élus de la Mauricie. ➤ Il a communiqué avec les dirigeants du Port de Trois-Rivières au sujet d'un projet de stockage de nickel qui inquiétait la population. ➤ Il a participé à l'élaboration de la position régionale face au rapport d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise.
<p>Assurer la représentation de la région au sein du CRE Mauricie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Distribution de dépliants lors de différentes activités. ➤ Distribution de la revue «Environnement Québec et Régions, publication officielle du RNCREQ».

<u><i>Gestion et fonctionnement</i></u>	<u><i>Action par le CRE</i></u>
<p>Assurer notre participation à la vie démocratique régionale en maintenant et en favorisant la concertation des différents intervenants régionaux.</p>	<p>➤ Le CRE a été présent au sein de différents organismes et comités régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bassin versant St-Maurice (BVSM); ▪ Comité régional sur les sentiers récréatifs; ▪ Comité CSA – Abitibi Consolidated; ▪ Table de concertation sur la recherche forestière en Mauricie; ▪ Association pour la gestion intégrée de la rivière Maskinongé; ▪ Organisme de bassin versant de la rivière du Loup; ▪ Forum de la société civile; ▪ Regroupement pour l’environnement et les espaces naturels trifluviens (REGGEENT); ▪ Regroupement national des CRE du Québec.
<u><i>Recommandations découlant des États généraux sur l’environnement</i></u>	<u><i>Action par le CRE</i></u>
<p>Vidange des fosses septiques et assainissement des eaux dans les municipalités non desservies.</p>	<p>➤ Des discussions ont été entreprises avec la Direction régionale du ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs afin que le CRE Mauricie ait des échanges réguliers avec elle.</p>
<p>Application par les ministères de l’écoconditionnalité.</p>	<p>➤ Le CRE Mauricie a participé à la consultation sur le Plan de développement durable du Québec.</p>

<u>Recommandations découlant des États généraux sur l'environnement</u>	<u>Action par le CRE</u>
Informers la population sur le zonage et la réglementation.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE Mauricie a commencé la collecte de données et de renseignements qui permettra d'informer la population (par l'entremise des deux stagiaires).
Gestion intégrée des forêts.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE Mauricie a produit un résumé de sa position sur la gestion intégrée des forêts et l'a présenté à la Commission d'étude sur la forêt publique québécoise.
Promouvoir des actions concertées et favoriser le partenariat entre organismes.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE Mauricie a évalué, en collaboration avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, la possibilité de mettre en place un projet de récupération des matières résiduelles lors des grands événements régionaux.
Informers le citoyen sur le recyclage.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE Mauricie a terminé la rédaction du guide des bonnes pratiques environnementales ➤ Il a fait une demande de subvention pour l'impression et la distribution de ce guide.
Sensibiliser sur les procédures en cas de non-respect des règlements.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE Mauricie a diffusé de façon régulière sur son site Internet les amendes émises dans les cas d'infraction.
Former une équipe de spécialistes pour répondre aux questions des citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE Mauricie a répondu, tout au long de l'année, aux questions d'organismes et de la population de la région, et a été à l'écoute des préoccupations des citoyens.
Informers sur l'importance de protéger les espaces verts en milieu urbain.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE Mauricie a participé à la mise en place du Regroupement pour l'environnement et les espaces naturels trifluviens.

<u>Recommandations découlant des États généraux sur l'environnement</u>	<u>Action par le CRE</u>
Accentuer la sensibilisation à l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE Mauricie a réalisé la campagne de sensibilisation «Solidaire pour un développement durable». ➤ Le CRE Mauricie a poursuivi la campagne de sensibilisation sur l'entretien écologique de la pelouse. ➤ Réalisation du colloque «L'avenir de la voie navigable du Saint-Laurent et le lac Saint-Pierre». ➤ Il a élaboré un projet de sensibilisation de la population aux produits alternatifs.
Récompenser les ICI qui recyclent (Ex. : certification Recyc-Québec).	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La réflexion au sujet de la mise en place d'un programme de reconnaissance des actions environnementales positives a été amorcée et des discussions à sujet ont été entreprises avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

➤ ***Date des réunions du CRE Mauricie***

Assemblée générale annuelle

10 juin 2004

Conseil d'administration

1^{re} réunion : 10 juin 2004

2^e réunion : 24 août 2004

3^e réunion : 19 octobre 2004

4^e réunion : 7 décembre 2004

5^e réunion : 9 mars 2005

6^e réunion : 2 mai 2005

Conseil exécutif

1^{re} réunion : 4 août 2004

2^e réunion : 24 août 2004

3^e réunion : 19 janvier 2005

PLAN D'ACTION DU CRE MAURICIE 2005-2006

En regard de sa mission et ses mandats, ce plan d'action précise les actions à réaliser par le Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie tout au long de l'année. Ce plan d'action s'inscrit dans la continuité des actions entreprises précédemment. Ainsi, les dossiers et/ou projets qui ont été amorcés l'an passé, seront complétés ou poursuivis cette année. De plus, ce plan d'action n'est pas limitatif, permettant ainsi à notre organisme de réagir et/ou de s'ajuster aux situations particulières qui se présenteront en cours d'année.

MISSION DU CRE MAURICIE :

La mission du Conseil régional de l'environnement Mauricie est de favoriser et d'organiser la concertation de l'ensemble des intervenants en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et de promotion du développement durable à l'échelle régionale. Elle consiste également à concrétiser l'approche d'accompagnement du dynamisme des régions et à encourager la participation des agents du milieu au Conseil régional de l'environnement.

MANDATS DU CRE MAURICIE : *(tels que définis dans le Programme de soutien à la mission des conseils régionaux de l'environnement et du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ))*

- Regrouper et représenter des organismes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres;

- Favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région et assurer l'établissement de priorités et de suivis en matière d'environnement dans une perspective de développement durable;

- Favoriser et promouvoir des stratégies d'action concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région (par de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et d'autres types d'action);
- Agir à titre d'organisme ressource auprès des intervenants régionaux œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable;
- Réaliser des projets et des activités découlant du plan d'action du Conseil régional de l'environnement;
- Favoriser par la concertation et le partage d'expertise la mise sur pied de projets par le milieu (organismes, groupes ou individus);
- Collaborer d'un commun accord aux projets déjà pris en charge par le milieu;
- Participer à tout mandat confié par le ministre et ayant fait l'objet d'une entente mutuelle précisant les conditions de réalisation du mandat, dont les consultations.

<u>Objectifs</u>	<u>Action du CRE</u>
Assurer la gestion courante de l'organisme.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Administrer l'organisme; ➤ Déménager les bureaux de l'organisme; ➤ Rencontrer les critères pour l'obtention du financement; ➤ Poursuivre les efforts pour obtenir le financement nécessaire à la réalisation de projet et l'engagement de nouvelles ressources; ➤ Améliorer l'image corporative de l'organisme.

<u>Objectifs</u>	<u>Action du CRE</u>
S'assurer que les différentes instances régionales et locales intègrent les préoccupations environnementales dans toutes les sphères d'activité du développement.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir, auprès des instances responsables, les actions environnementales prioritaires des citoyens de la Mauricie (ex. : ministre des Affaires municipales). ➤ Poursuivre l'élaboration de la grille d'analyse environnementale par projet. ➤ Participer au développement de l'axe transversal «environnement» de la CRÉ de la Mauricie.
Assurer la représentation de la région au sein du CRE Mauricie.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre le recrutement des membres.
Assurer notre participation à la vie démocratique régionale en maintenant et en favorisant la concertation des différents intervenants régionaux.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la présence du CRE au sein des différents comités et organismes régionaux.
S'assurer que la population mauricienne a la bonne compréhension du concept de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser des rencontres d'information sur le concept de développement durable.
Surveiller l'évolution du développement urbain sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Continuer d'inciter les citoyens à effectuer une veille dans leur localité et à aviser le CRE Mauricie de toute situation problématique. ➤ Commencer à identifier les milieux naturels urbains importants. ➤ Sensibiliser les Mauriciens à la notion de collectivités viables. ➤ Diffuser les efforts pour protéger les espaces verts en milieu urbain;
Sensibiliser sur les procédures en cas de non-respect des règlements.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Continuer de diffuser sur le site Internet les amendes émises dans les cas d'infraction.

<u>Objectifs</u>	<u>Action du CRE</u>
Information sur l'état de l'agriculture en Mauricie.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire connaître les initiatives des autres CRE; ➤ Promouvoir les bonnes actions en agro-alimentaire (culture biologique des agriculteurs locaux) sur le site Internet du CRE Mauricie; ➤ Promouvoir les produits biologiques et le commerce équitable (Information sur les produits agricoles vendus en épicerie) sur le site Internet du CRE Mauricie; ➤ Information sur les nouvelles techniques pour le traitement des surplus de phosphate (vigie des avancés technologiques en agroenvironnement).
Accentuer la sensibilisation à l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser diverses campagnes de sensibilisation.
Offrir à la population des alternatives écologiques à différents gestes quotidiens	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer sur les produits biodégradables et inciter les gens à les utiliser. ➤ Inciter les gens à adopter des comportements plus sains pour l'environnement.
Récompenser les ICI qui recyclent (ex : certification Recyc-Québec).	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place un programme de reconnaissance des actions environnementales positives.
Promouvoir des actions concertées et favoriser le partenariat entre organismes.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier des projets communs; ➤ Organiser, en collaboration avec différents partenaires (Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Comités ZIP, CRÉ, Bassin versant St-Maurice (BVSM),...), des conférences ou formations. (conférenciers compétents)
Information sur les bandes riveraines et bandes forestières alentour des champs.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collaborer aux activités de BVSM et de la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA).
Informé le citoyen sur le recyclage.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire valider le contenu du guide des bonnes pratiques environnementales, faire les démarches nécessaires pour qu'il soit imprimé et distribué, et le diffuser sur le site Internet.

<u>Objectifs</u>	<u>Action du CRE</u>
Sensibiliser sur la protection de grands arbres lors de constructions.	➤ Sensibiliser les constructeurs, les municipalités, les firmes d'architectes et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).
Informer sur l'écosalubrité (la santé et l'environnement).	➤ Produire un article sur les produits toxiques (matériaux de construction) et les alternatives écologiques et le diffuser sur le site Internet.
Promouvoir la gestion par bassins versants.	➤ Collaborer aux activités des comités de bassin versant.

Évidemment, nous collaborerons avec le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs et les autres ministères dans le cadre de consultations publiques qui touchent l'environnement. De plus, nous continuerons de nous impliquer sur de multiples comités dans le but d'assurer que les valeurs environnementales soient intégrées à tous les niveaux de la société et qu'on établisse le principe de développement durable pour notre région.